



Le Saint-Siège

VOYAGE APOSTOLIQUE AUX ÉTATS-UNIS

**DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II
AUX MEMBRES DU CORPS DIPLOMATIQUE***

Washington

Samedi 6 octobre 1979

*Excellences,
Mesdames,
Messieurs,*

Au cours de cette visite, si agréable et si exigeante à la fois, je suis particulièrement heureux de cette occasion qui m'est donnée ce soir de rencontrer les Membres du Corps diplomatique en mission à Washington.

Votre présence ici m'honore. C'est un honneur rendu non seulement à ma personne mais au Chef de l'Eglise catholique, et je vous en remercie très cordialement. Je vois aussi dans ce geste de courtoisie un encouragement pour l'activité de l'Eglise catholique et du Saint-Siège au service de l'humanité.

Ce souci du service de l'humanité est commun au Corps diplomatique et au Saint-Siège : chacun agit dans son propre domaine, poursuivant avec persévérance sa propre mission, mais ils sont tous les deux unis par la grande cause de la compréhension et de la solidarité entre les peuples et les nations.

Vous avez là une noble tâche. Malgré les difficultés, les contretemps et les échecs inévitables, la diplomatie tire son importance du fait qu'elle est l'un des chemins à parcourir quand on recherche la paix et le progrès de toute l'humanité. « La diplomatie, disait mon prédécesseur Paul VI, est l'art de faire la paix » (Discours au Corps diplomatique, Rome, 12 janvier 1974). Les efforts des

diplomates pour établir la paix ou la maintenir, que ce soit à un niveau bilatéral ou multilatéral, ne sont pas toujours couronnés de succès. Il faut cependant toujours les encourager, aujourd'hui comme hier, de manière à susciter de nouvelles initiatives, à tracer de nouveaux sentiers, avec cette patience et cette ténacité qui sont les qualités éminentes du diplomate. Et puisque je parle au nom du Christ qui s'est proclamé lui-même « la voie, la vérité, et la vie » (*Jn 14, 6*), je voudrais aussi attirer l'attention sur d'autres qualités qui me semblent indispensables si l'on veut que la diplomatie à l'heure actuelle réponde aux espoirs que l'on place en elle: il faut, en effet, que les valeurs suprêmes, tant morales que spirituelles, soient toujours plus profondément intégrées dans les objectifs poursuivis par les peuples et dans les moyens mis en œuvre pour les atteindre.

La vérité est la première de ces exigences morales qui doivent prévaloir dans les relations entre les nations et les peuples. Pour la treizième Journée mondiale de la Paix (1er janvier 1980), j'ai choisi comme thème: « La vérité, force de la paix ». Et je suis persuadé que les Gouvernements et les nations que vous représentez s'associeront, cette fois encore, comme ils l'ont fait d'une manière si admirable dans le passé, à cette grande entreprise: imprégner de vérité tous les rapports, qu'ils soient politiques ou économiques, bilatéraux ou multilatéraux.

Or, trop souvent, le mensonge se trouve dans notre vie, aussi bien au niveau personnel que collectif, entraînant avec lui la suspicion là où la vérité est indispensable; le dialogue devient alors difficile, ce qui rend presque impossible toute collaboration ou entente. Mettre de la vérité dans toutes nos relations, c'est travailler à la paix, car cela permet de trouver aux problèmes mondiaux des solutions qui soient conformes à la raison et à la justice, conformes, en un mot, à la vérité sur l'homme.

Et ceci m'amène au deuxième point que je voudrais évoquer. Pour que la paix soit réelle et durable, elle doit être *humaine*. Le désir de paix est universel. Il repose dans le cœur de tout être humain et il ne peut être comblé qu'à condition de placer la personne humaine au centre de tous les efforts pour susciter l'unité et la fraternité entre les nations.

Votre mission de diplomates est fondée sur le mandat que vous avez reçu de ceux qui ont la responsabilité du bien-être de vos nations. Et on ne peut séparer ce pouvoir auquel vous avez part des exigences objectives de l'ordre moral et de la destinée de tout être humain. Je me permets de vous redire ici ce que je déclarais dans ma première Lettre encyclique : « Le devoir fondamental du pouvoir est la sollicitude pour le bien commun de la société; de là dérivent ses droits fondamentaux. Au nom de ces prémisses relatives à l'ordre éthique objectif, les droits du pouvoir ne peuvent être entendus que sur la base du respect des droits objectifs et inviolables de l'homme. Ce bien commun, au service duquel est l'autorité dans l'Etat, ne trouve sa pleine réalisation que lorsque tous les citoyens sont assurés de leurs droits. Autrement on arrive à la désagrégation de la société, à l'opposition des citoyens à l'autorité, ou alors à une situation d'oppression, d'intimidation, de violence, de terrorisme, dont les totalitarismes de notre siècle nous ont fourni de nombreux exemples. C'est ainsi que le principe des droits de l'homme touche

profondément le secteur de la justice sociale et devient la mesure qui en permet une vérification fondamentale dans la vie des organismes politiques» (*Redemptor Hominis*, 17). Ces réflexions prennent aussi toute leur importance dans le domaine qui vous préoccupe directement, la recherche de la paix internationale, de la justice entre les nations et de la coopération de tous les peuples dans la solidarité. En dernière analyse, le succès de la diplomatie aujourd'hui sera dans la victoire de la vérité sur l'homme.

J'invoque les bénédictions du Dieu tout-puissant sur votre mission, qui comporte la double exigence de défendre les intérêts de vos pays, tout en les plaçant dans le contexte de la paix universelle; sur vous-mêmes, qui êtes des artisans de paix; sur vos conjoints et sur vos familles, qui vous soutiennent et vous encouragent; et enfin sur tous ceux qui comptent sur votre service dévoué pour que leur propre dignité de personne humaine soit reconnue et respectée. Que la paix de Dieu habite toujours en vos cœurs!

*AAS 71 (1979), p. 1249-1251.

L'Osservatore Romano 8-9.10.1979 p.4.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n. 43 p.11.

La Documentation Catholique n.1773 p.937.

© Copyright 1979 - Libreria Editrice Vaticana

©Copyright - Libreria Editrice Vaticana